

Information technique N° 2019-182

Direction des politiques familiales et sociales

Date : 13/11/2019	Destinataires : Centres de Ressources Mesdames et Messieurs les Directeurs et Agents comptables des CAF
Emetteur(s) : Direction des politiques familiales et sociales .	A l'attention de :
Domaine : PRESTATIONS LEGALES	Nature : Information
Objet : Assouplissement du traitement des récépissés de renouvellement de titres de séjour pour maintenir les droits aux prestations familiales	
Date d'application : Immédiate	Champ d'application : Métropole et DOM
Nombre de pages :	Mots-clés : TITRE DE SEJOUR, RENOUELEMENT, PREFECTURE, REGULARISATION, MAINTIEN DES DROITS
Pièces-jointes : _ _ _ _ _	

M e s s a g e

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Directeurs comptables et financiers des Caf et Centres de Ressources,

L'autorité de tutelle m'a fait connaître par lettre un assouplissement du traitement des récépissés de renouvellement de titre de séjour pour maintenir les droits aux prestations familiales.

Lorsque le motif de renouvellement est différent du motif de la première demande, le demandeur se voit attribuer un récépissé de première demande de séjour, ce qui conduit les organismes débiteurs de prestations familiales à suspendre les droits.

Pour éviter les ruptures de droit à tort des ressortissants étrangers, les récépissés de première demande sont désormais acceptés pour le bénéfice des prestations familiales dans les cas où les ressortissants sollicitant un renouvellement de titre de séjour bénéficiaient déjà des prestations familiales au titre d'un précédent titre de séjour ou récépissé de demande ou renouvellement de séjour.

Les modalités de traitement s'appliquant au récépissés de renouvellement de titres de séjour sont intégrés à l'assistant digital "titre de séjour". Une instruction sur les modalités de mise en oeuvre de l'assistant digital sera publiée prochainement.

Le référentiel national des pièces justificatives est mis à jour sous @doc en conséquence.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Directeurs et Directeurs comptables et financiers, l'expression de mes sentiments distingués.